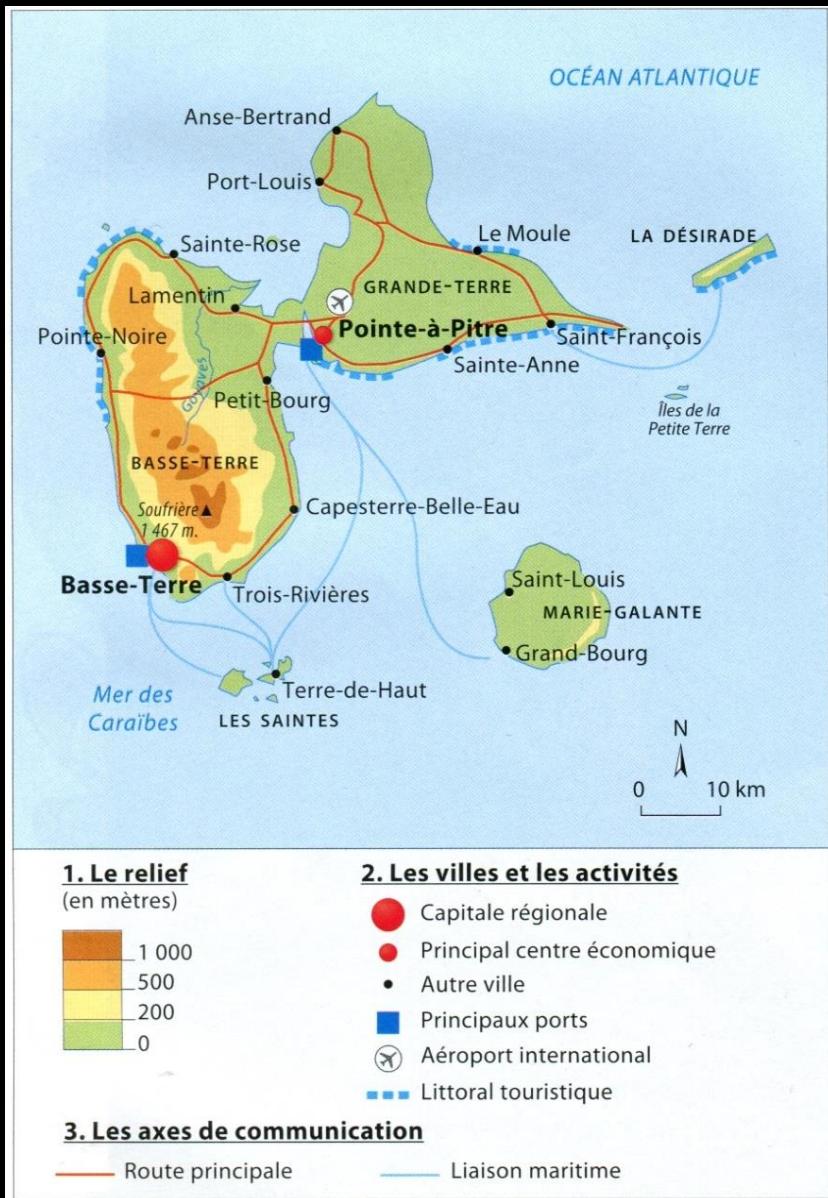


Les territoires ultramarins français, une problématique spécifique

I. La France ultra marine.

1. Des atouts.



La Guadeloupe est l'un des cinq départements d'outre-mer, créés par la loi du 19 mars 1946. Tous les textes législatifs nationaux y sont applicables mais peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation « nécessaires par leur situation particulière » (Art. 73 de la Constitution). Région monodépartementale, la Guadeloupe est dotée d'un conseil régional et d'un conseil général. Représentée au niveau national par 3 sénateurs, 4 députés, elle accueille un préfet établi à Basse-Terre et un sous-préfet à Pointe-à-Pitre.

Située au cœur de l'arc antillo-caribéen, à 6 700 km de la métropole, la Guadeloupe est la plus grande île des Antilles françaises. Le climat tropical y est tempéré par les influences maritimes et les alizés. Elle se présente sous la forme d'un archipel de 1 702 km², constitué de cinq groupes d'îles : la Guadeloupe continentale, d'une superficie de 1 438 km², composée de la Basse-Terre à l'ouest et la Grande-Terre à l'est, séparées par un étroit canal, la Rivière Salée et les îles voisines, l'archipel des Saintes, La Désirade et Marie-Galante. La Basse-Terre, plus élevée, est recouverte d'une forêt très dense : elle est dominée par le volcan de la Soufrière, qui culmine à 1 467 mètres. Grande-Terre est, au contraire, un plateau de faible altitude propice à l'élevage et à l'agriculture.

I. La France ultra marine.

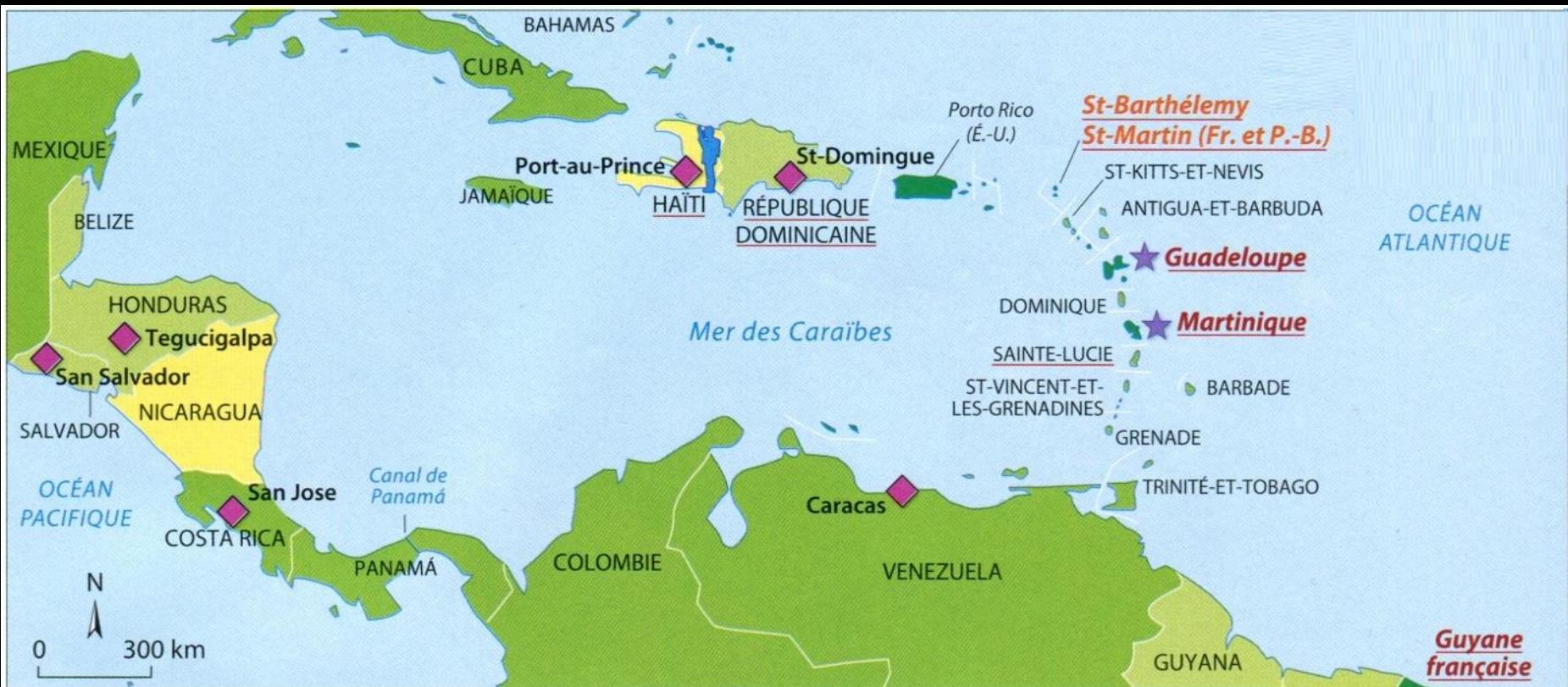
1. Des atouts.

- Guadeloupe:

- D.R.O.M. depuis 1946

I. La France ultra marine.

1. Des atouts.



1. Les territoires français

Martinique DROM

St-Barthélemy COM

2. Le niveau de développement (IDH)

Très élevé	Moyen
Élevé	Faible

3. La présence militaire française

- ★ Base militaire permanente
- ★ Force militaire agissant dans le cadre de l'ONU

4. La présence culturelle française

HAÏTI État ou gouvernement membre/observateur de l'OIF

◆ Lycée français



I. La France ultra marine.

1. Des atouts.

- Guadeloupe:

- D.R.O.M. depuis 1946
- rayonnement de la France dans les Caraïbes
 - présence stratégique
 - ⇒ proximité du continent américain
 - ⇒ base militaire = influence
 - présence économique
 - ⇒ Zone Economique Exclusive : domaine maritime (pêche, énergie)
 - ⇒ « hard power »
 - présence culturelle
 - ⇒ diffusion de sa langue et de sa culture

Zone Economique Exclusive (Z.E.E.) : zone maritime s'étendant sur 200 miles marins (env. 370 km) sur laquelle le pays côtier exercent un contrôle.

I. La France ultra marine.

2. Des défis.



L'espace caraïbe rassemble 38 pays ou territoires et 270 millions d'habitants. La Guadeloupe se positionne au 19^e rang en termes de population et au 6^e pour le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Les relations commerciales de la Guadeloupe avec la Caraïbe sont faibles et déficitaires. En effet, entre 2000 et 2010, les importations en provenance de la Caraïbe représentent de 10 à 15 % des importations de la Guadeloupe et les exportations vers ces destinations ne dépassent pas 7 % sur la période. Développer une ouverture internationale permettrait aux entreprises guadeloupéennes de s'affranchir de l'étroitesse de leur marché local.

L'enjeu d'une meilleure intégration de la Guadeloupe dans l'espace caraïbe a fait l'objet d'une réflexion menée lors des états généraux de la Guadeloupe en août 2009. Plusieurs préconisations ont été faites afin de permettre le développement des échanges :

- favoriser les transports inter-îles dans la Caraïbe ;
- promouvoir l'image de la Guadeloupe et de ses voisins caribéens ;
- relancer les relations économiques et commerciales et la coopération régionale.

D'après *Guadeloupe : diagnostic, trajectoires et enjeux*, INSEE, conseil économique et social de la Guadeloupe, juillet 2011.

	Guadeloupe	France métropolitaine
Population	405 500	63 000 000
Superficie (en km²)	1 628	550 000
PIB/hab. (en euros)	17 400	30 000
Taux de chômage (en % de la population active)	23,8	8,3
Taux de mortalité infantile (en %)	8,7	3,6
Nombre de Français de métropole résidents	41 000	–
Part des Français de métropole dans les touristes de séjour (en %)	95	–

Source : INSEE, 2011.

I. La France ultra marine.

2. Des défis.

⊗ territoire dépendant de la métropole et de l'UE

1. Route du littoral. 2. Quartier historique du Barachois. 3. Quartier résidentiel de Bellepierre.



I. La France ultra marine.

2. Des défis.

⊗ territoire dépendant de la métropole et de l'UE

Une région ultrapériphérique

« L'île de La Réunion est une des 7 régions ultra-périphériques de l'Union européenne (RUP)¹ qui disposent d'un statut particulier au sein de l'Union européenne. Voici ce qui caractérise ces régions.

1. L'éloignement : toutes les RUP sont éloignées de l'Union européenne et de leur métropole.
 2. L'isolement : 6 des 7 RUP sont des îles.
 3. La petite taille : toutes les RUP (sauf la Guyane) sont de faible superficie. [2 500 km² pour la Réunion].
 4. Le faible nombre d'habitants : les RUP ont une population faible [764 000 habitants à La Réunion en 2008].
 5. Un climat difficile : les RUP sont des régions à risques cycloniques.
 6. Un relief montagneux. Des risques sismiques et volcaniques.
 7. Des ressources naturelles limitées.
 8. La dépendance à un petit nombre de produits ou d'activités (canne à sucre, tourisme...).
- Ces handicaps permettent de comprendre pourquoi ces régions font partie des 10 régions les plus pauvres de l'Union européenne. »

D'après le site officiel de la Région Guadeloupe, www.cr-guadeloupe.fr, 2008.

1. Avec Madère et les Açores (portugaises), les Canaries (espagnoles), la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane (françaises).

LE TAUX DE PAUVRETÉ EN FRANCE		
LES CINQ PLUS FORTS	TAUX DE PAUVRETÉ EN %	REVENU MÉDIAN DES MÉNAGES EN EUROS
ROUBAIX (NORD)	46	679
SAINT-PIERRE (RÉUNION)	46	631
LE TAMPON (RÉUNION)	43	637
SAINT-PAUL (RÉUNION)	39	687
AUBERVILLIERS (93)	39	761

« LES ÉCHOS » / SOURCES : INSEE, DGI 2009 ET ESTIMATIONS LE COMPAS



I. La France ultra marine.

2. Des défis.

Les risques naturels

« À La Réunion, sept risques naturels majeurs ont été recensés [depuis 2000] : les cyclones et vents forts, les mouvements de terrain¹, les inondations, les éruptions volcaniques, les feux de forêts, les séismes, les houles marines de tempêtes et tsunamis². »

Site de la Direction départementale de la Réunion, www.reunion.equipement.gouv, 2008.

1. Glissements de terrain liés aux fortes pluies.
2. Raz de marée lié à un séisme sous-marin.

- climat agréable mais :

- isolement,
- risques climatiques,
- risques géologiques (séismes, volcans, tsunamis)
- manque de ressources naturelles

- handicaps

- important niveau de pauvreté

⇒ Territoires dépendants de la métropole et de l'UE

I. La France ultra marine.

3. La question du développement durable.



«C'est l'autre gros problème de cette [nouvelle route du littoral] : son impact sur l'environnement. [...] Pour construire les deux tronçons de digue, il faut 18 millions de tonnes de roches. [...] [Les autorités] réunionnaises viennent de décider que ces matériaux seront importés de l'île voisine de Madagascar. Malgré l'avis défavorable du Conseil national de protection de la nature, qui avait indiqué que “cette option aurait été à prohiber, en particulier pour le risque majeur d'introduction d'espèces exotiques envahissantes”. La Région tente aussi d'exploiter des carrières¹ dans l'ouest de La Réunion. Mais cela reviendrait à arracher des millions de mètres cubes de roches, [...] au sein de zones classées comme sensibles sur le plan de la biodiversité. [...] Au-delà de la question des roches, c'est l'ensemble de l'infrastructure qui est considéré comme antiécologique par les opposants.»

«La nouvelle route du littoral met la biodiversité en péril à La Réunion», article publié sur le site de Mediapart, le 24 septembre 2015.

1. Carrières : lieu d'où sont extraits des matériaux de construction (pierre, sable).

I. La France ultra marine.

3. La question du développement durable.



Plus de 400 000 touristes visitent chaque année La Réunion, attirés notamment par la richesse naturelle de l'île. Le Piton de la Fournaise, un volcan culminant à plus de 2 000 mètres d'altitude, est l'un des principaux atouts de l'île.

« Pour faire de La Réunion une destination attractive et accessible, plusieurs pistes sont privilégiées [...] :

- faire baisser le prix du billet d'avion ;
- miser sur nos atouts et nos richesses avec le label destination « Nature, Authenticité et Bien-Être » ; [...]
- faire des sports et loisirs de pleine nature un atout pour la commercialisation de la destination Réunion. »

Tribune de Thierry Robert,
publiée sur le site de presse réunionnais
www.ipreunion.com, 28 novembre 2015.

Le transfert des eaux de l'Est vers l'Ouest

« Dans une île tropicale haute comme La Réunion, les ressources en eau sont mal réparties entre la côte au vent (très humide) et la côte sous le vent (beaucoup plus sèche). Afin de rééquilibrer les ressources en eau sur le territoire, une réalisation complexe et coûteuse a été entreprise à la fin des années 1980 : transférer les eaux des rivières des cirques de Mafate et de Salazie vers la côte Ouest (sous le vent) grâce à une trentaine de kilomètres de galeries souterraines. Ce transfert des eaux, dont le coût était évalué en 2000 à 526 millions d'euros [...] doit permettre d'irriguer 7 150 hectares sur la côte sous le vent [...] et d'accompagner l'urbanisation de ce secteur en forte croissance démographique et économique. »

J.-C. Gay, « L'Outre-mer français en mouvement », *La Documentation photographique*, n° 8031, La Documentation française, 2003.



I. La France ultra marine.

3. La question du développement durable.

- Question de l'aménagement :

- difficulté à développer infrastructures
- difficulté à développer tourisme

- Contraintes :

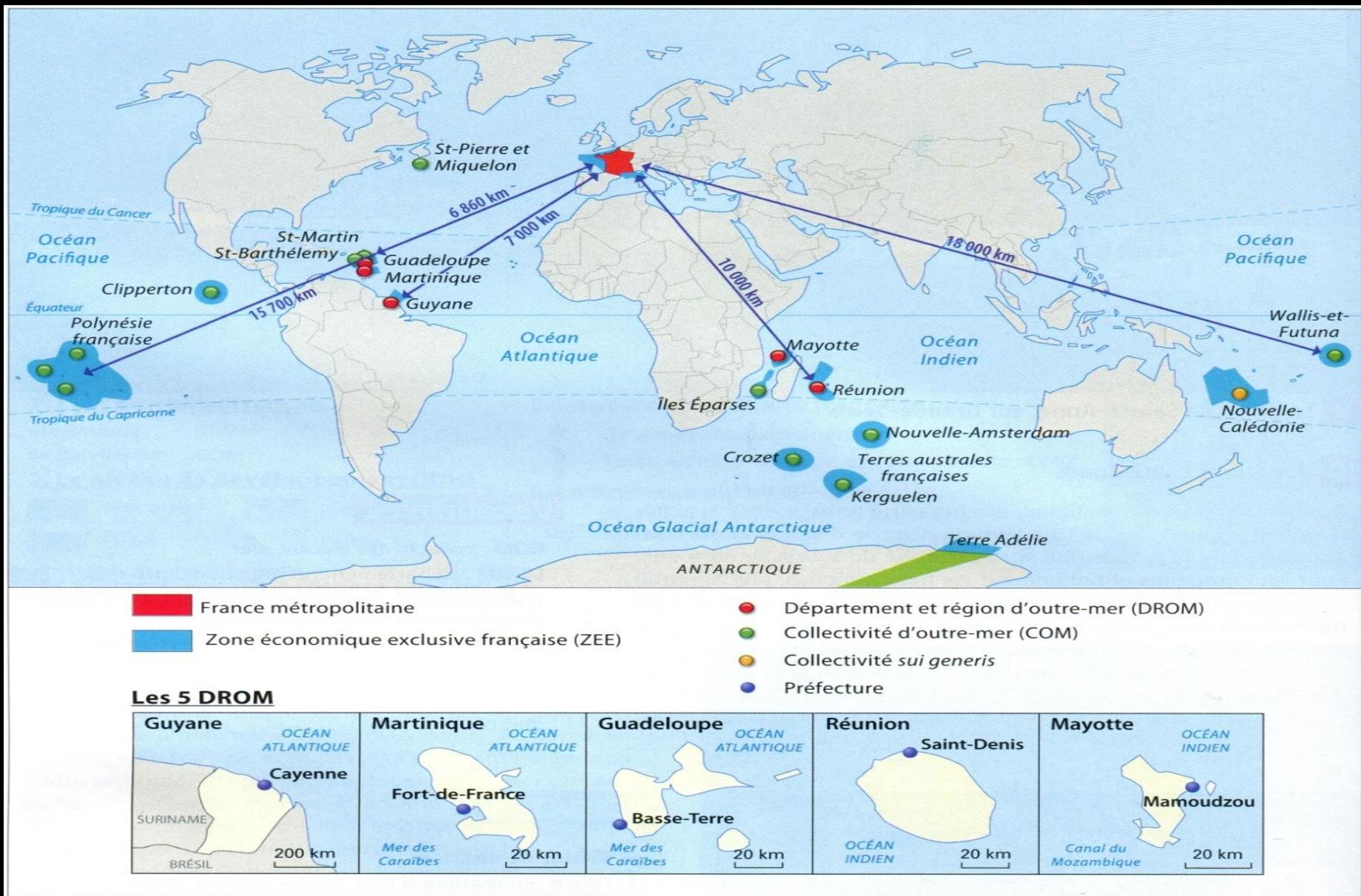
- manque de matières premières
- isolement
- mise en péril des ressources (eau) et de la biodiversité
- pollution

Le transfert des eaux de l'Est vers l'Ouest

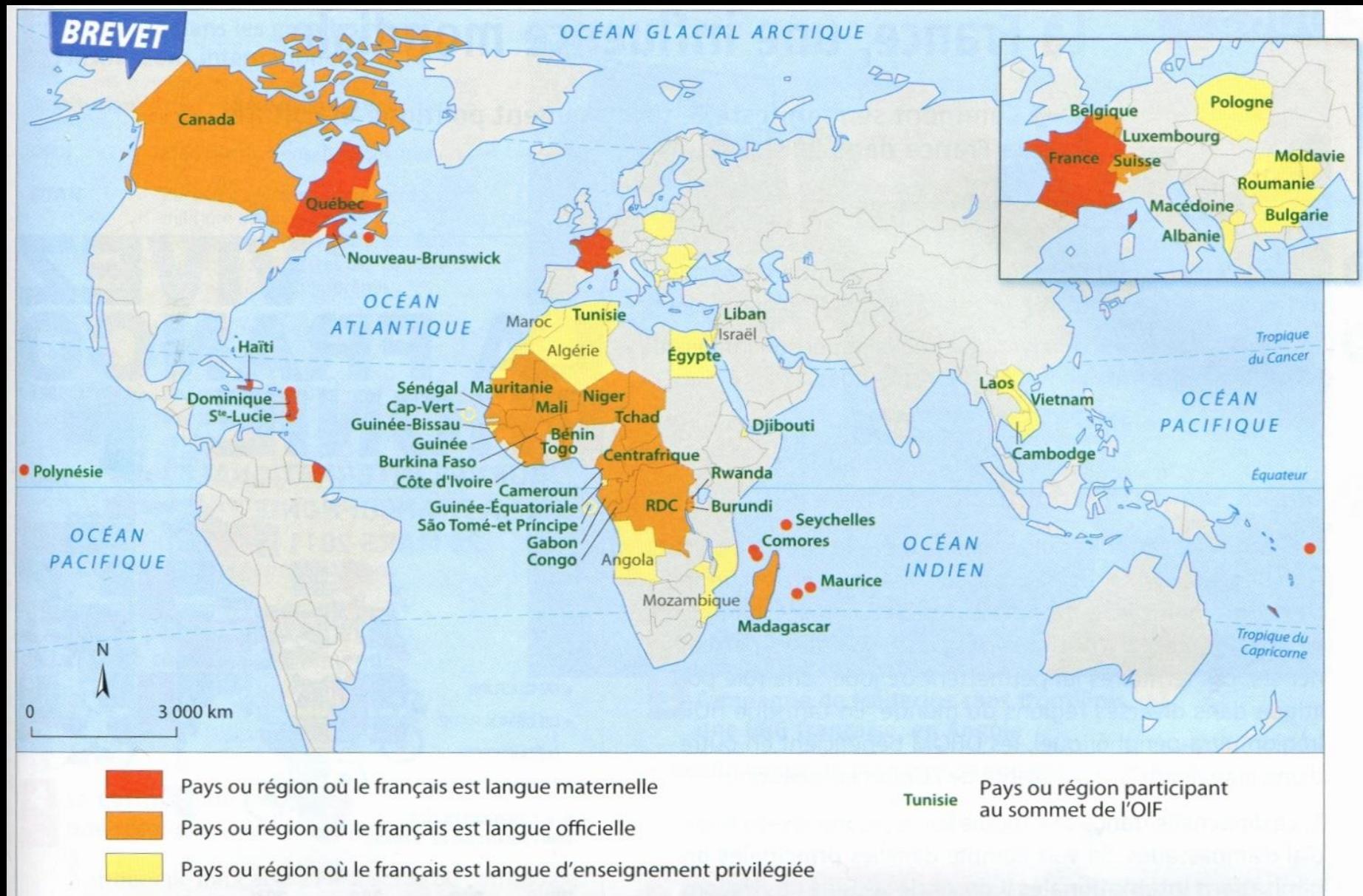
« Dans une île tropicale haute comme La Réunion, les ressources en eau sont mal réparties entre la côte au vent (très humide) et la côte sous le vent (beaucoup plus sèche). Afin de rééquilibrer les ressources en eau sur le territoire, une réalisation complexe et coûteuse a été entreprise à la fin des années 1980 : transférer les eaux des rivières des cirques de Mafate et de Salazie vers la côte Ouest (sous le vent) grâce à une trentaine de kilomètres de galeries souterraines. Ce transfert des eaux, dont le coût était évalué en 2000 à 526 millions d'euros [...] doit permettre d'irriguer 7 150 hectares sur la côte sous le vent [...] et d'accompagner l'urbanisation de ce secteur en forte croissance démographique et économique. »

J.-C. Gay, « L'Outre-mer français en mouvement », *La Documentation photographique*, n° 8031, La Documentation française, 2003.

II. Le rayonnement mondial de la France.



II. Le rayonnement mondial de la France.



II. Le rayonnement mondial de la France.

- Rayonnement mondial de la France:

- Francophonie

- promotion valeurs, culture : exception culturelle
- diffusion du français = lycées français à l'étranger, centres culturels, Alliance française

Francophonie : dispositif institutionnel organisant les relations politiques et de coopération entre 75 Etats pratiquant la langue française. Ces Etats se réunissent en sommet tous les deux ans.

Alliance française : réseau d'associations subventionnées par l'Etat pour enseigner la langue et la civilisation française dans plus de 136 pays.

II. Le rayonnement mondial de la France.

Les bureaux de l'Agence France Presse

Zone géographique	Siège	Nombre de bureaux
Amérique du Nord	Washington (États-Unis)	9
Amérique latine	Montevideo (Uruguay)	21
Asie Pacifique	Hongkong (Chine)	25
Europe-Afrique	Paris (France)	52
Moyen-Orient	Nicosie (Chypre)	9

1. L'AFP est une agence de presse mondiale disposant de milliers de clients dans une centaine de pays.

II. Le rayonnement mondial de la France.

- Rayonnement mondial de la France:

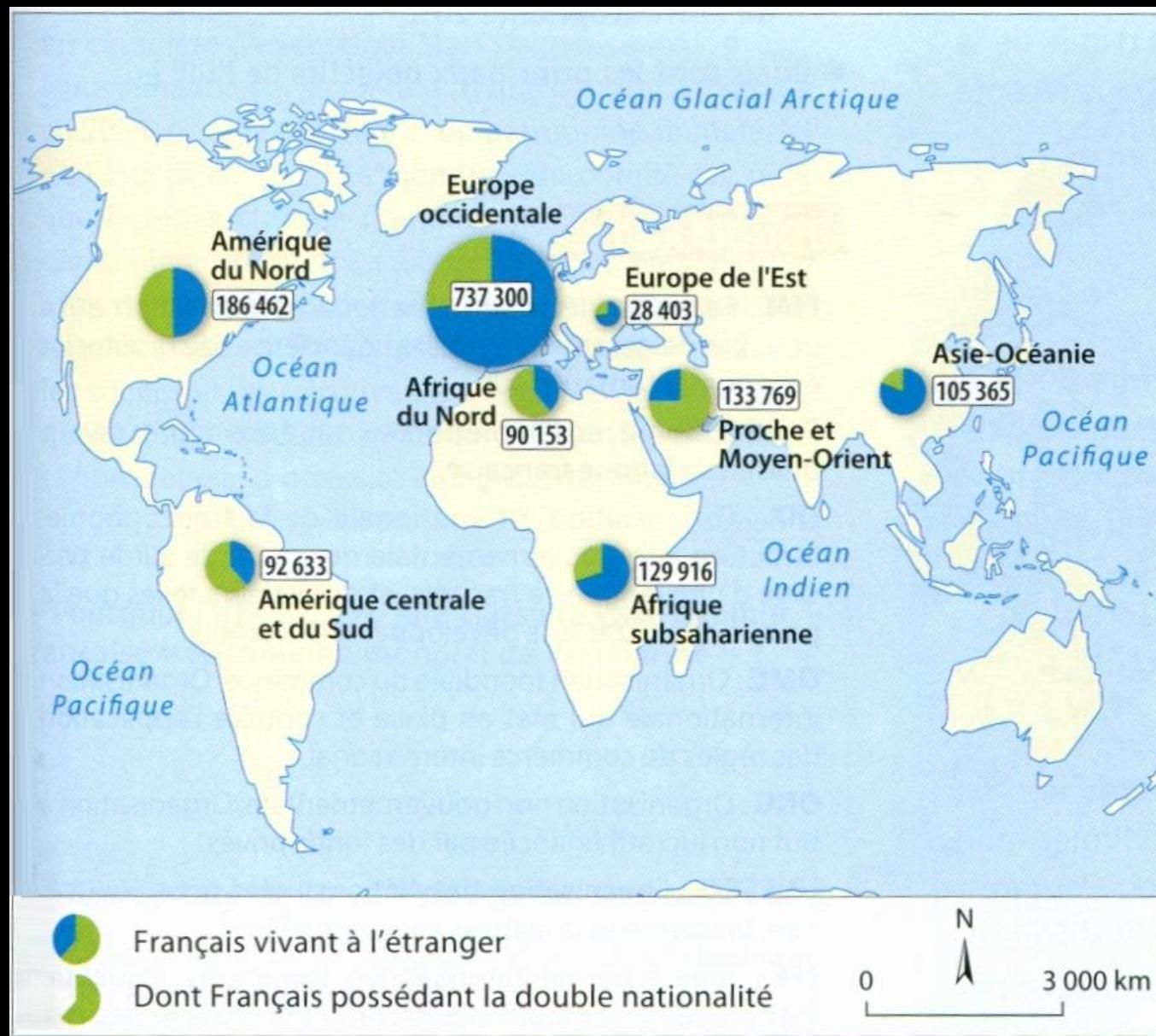
- Francophonie

- promotion valeurs, culture : exception culturelle
- diffusion du français = lycées français à l'étranger, centres culturels, Alliance française
- médias TV5 monde, France 24 ou Radio France International

Francophonie : dispositif institutionnel organisant les relations politiques et de coopération entre 75 Etats pratiquant la langue française. Ces Etats se réunissent en sommet tous les deux ans.

Alliance française : réseau d'associations subventionnées par l'Etat pour enseigner la langue et la civilisation française dans plus de 136 pays.

II. Le rayonnement mondial de la France.



II. Le rayonnement mondial de la France.

- Rayonnement mondial de la France:

- Francophonie

- promotion valeurs, culture : exception culturelle
- diffusion du français = lycées français à l'étranger, centres culturels, Alliance française
- médias TV5 monde, France 24 ou Radio France International

- Français à l'étranger (expatriés).

- 2 millions de personnes
- 50% < 35 ans
- pays européens, Nord de l'Amérique et de l'Afrique

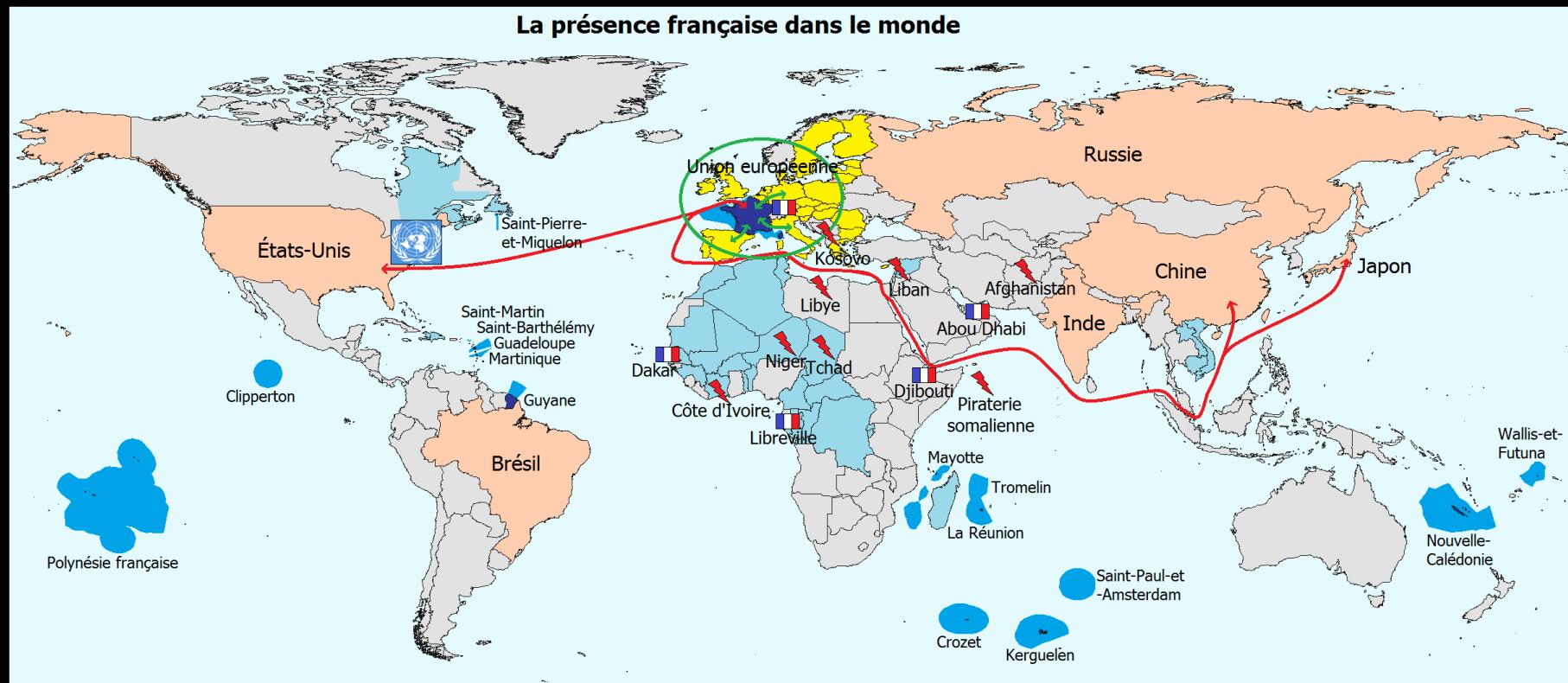
⇒ « soft power »

Francophonie : dispositif institutionnel organisant les relations politiques et de coopération entre 75 Etats pratiquant la langue française. Ces Etats se réunissent en sommet tous les deux ans.

Alliance française : réseau d'associations subventionnées par l'Etat pour enseigner la langue et la civilisation française dans plus de 136 pays.

Soft power : capacité d'un Etat à exercer une influence culturelle dans le monde. Elle s'oppose au Hard power (présence militaire et influence politique d'un Etat dans le monde).

II. Le rayonnement mondial de la France.



I. Une ancienne puissance coloniale

Territoires français (Métropole, DOM et COM)

Zones économiques exclusives françaises (ZEE)

Anciennes colonies (souvent membres de la Francophonie)

II. actuellement la cinquième puissance économique mondiale

Les pôles de la triade et les BRIC : principaux clients et fournisseurs

Échanges avec les partenaires de l'UE (60 % de la valeur des imports/exports)

Échanges avec les trois principaux partenaires hors UE : Chine, États-Unis et Japon (14 %)

III. ce qui lui permet de participer activement au concert des nations

Un membre fondateur influent au sein de l'Union européenne

Un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies

Bases militaires à l'étranger

Opérations militaires extérieures en 2011



Manque de diversification des secteurs : surtout du tourisme (sauf le nickel en Nouvelle Calédonie)

Difficile intégration régionale

Insularité (sauf en Guyane)

Un développement difficile

Des problématiques spécifiques

Environnement difficile (volcanisme, climat tropical, polaire...)

Des secteurs attractifs pour des pays voisins moins développés

Éloignement par rapport à la métropole

L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ULTRAMARINS

Lien institutionnel

Un lien étroit avec la métropole et l'Europe

Permettent à la France d'avoir la 2^e ZEE

Dépendance économique

Bénéficient des aides de l'UE, dans le cadre des RUP

I. Des territoires spécifiques.

Les territoires **ultramarins** sont des îles (exceptée la Guyane) très éloignées de la France métropolitaine. L'éloignement et **l'insularité** nécessitent d'importantes infrastructures (aéroports, ports) pour accueillir passagers et marchandises.

La majorité des territoires se situent entre les deux tropiques. Les territoires ultramarins ont un climat, un relief (îles volcaniques montagneuses), une végétation (mangroves), des paysages (récifs coralliens, lagons) particuliers.

Les cyclones, les séismes et les éruptions volcaniques touchent régulièrement ces espaces.

I. Des territoires spécifiques.

L'insularité : situation d'une île éloignée et isolée des terres continentales. Cela crée des contraintes spatiales.

Une région ultrapériphérique (RUP) : territoire marqué par un éloignement par rapport au continent européen et des difficultés économiques. Les RUP font l'objet d'aides spécifiques.

II. Aménager pour compenser les handicaps.

L'Etat est un acteur important de l'aménagement dans les départements et régions d'outre-mer (**DROM**). Il a orienté le développement des territoires ultramarins autour de l'activité touristique, sur le littoral (construction de complexes hôteliers, de routes) mais également vers des cultures spécialisées.

L'intégration de la France à l'union européenne (UE) a renforcé le principe de **continuité territoriale**. Ainsi, tous les DROM sont des **régions ultrapériphériques** (RUP). Ils reçoivent des aides pour combler les écarts de développement avec les autres régions de l'UE.

II. Aménager pour compenser les handicaps.

La continuité territoriale : principe visant à fournir les mêmes prestations et les mêmes services, notamment en matière d'aménagement, à tous les habitants d'un territoire.

Un DROM : type de collectivité territoriale française. Les DROM disposent du même statut qu'un département ou une région métropolitaine.

III. Un aménagement durable ?

Les autorités veulent attirer toujours plus de touristes avec de nouveaux aménagements, ce qui renforce la dépendance à cette activité.

Le taux de chômage est plus élevé dans les territoires ultramarins (30 % en 2013 et environ 10 % en métropole). Des poches de pauvreté se sont constituées. Comme en France métropolitaine, des **fractures sociales** marquent les territoires ultramarins.

Une fracture sociale : fortes inégalités économiques et sociales entre les habitants d'un territoire.